



PUBLIC

Artistes émergents à partir de 18 ans.

ADMISSION

Sur dossier et audition

- ▶ Dossier de candidature : compléter le formulaire en ligne avec les pièces demandées (CV, lettre de motivation, photos, vidéos)
- ▶ Audition : présentation d'une prestation dans son cœur de métier et dans une discipline complémentaire

DURÉE ET RYTHME

12 semaines (400h en centre de formation).

Rythme : 35h par semaine (du lundi au vendredi).

EFFECTIFS

De 10 à 14 stagiaires

STATUT

Stagiaire de la formation professionnelle

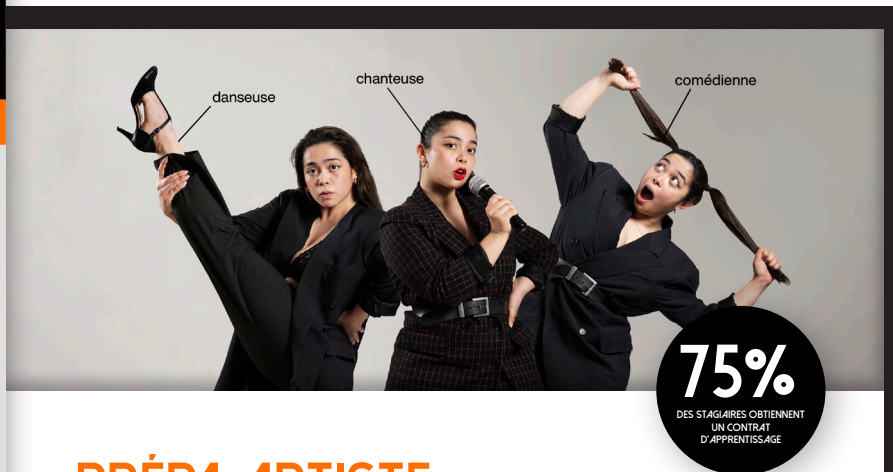
COÛT

Formation financée (sous réserve de prise en charge selon votre statut)

Hors financement : 6 000 €

PASSERELLE

Nous contacter pour toute demande de passerelle.



PRÉPA ARTISTE INTERPRÈTE DE MUSIC-HALL

MÉTIER.SVISÉS : ARTISTE INTERPRÈTE DE MUSIC-HALL

Fiche : RNCP36918

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le/la stagiaire sera en capacité d'entrer en formation par apprentissage visant le titre «Artiste Interprète de Music-Hall» inscrit au RNCP, titre homologué de niveau 4.

A L'ISSUE DE LA FORMATION, LES STAGIAIRES SERONT CAPABLES DE :

- ▶ Interpréter des séquences jouées, dansées, chantées en collectif
- ▶ Interpréter des séquences pluridisciplinaires
- ▶ Élaborer et valider leur projet professionnel

PRÉREQUIS

Maîtriser une discipline « cœur de métier » : danse, comédie, chant, cirque, arts visuels, etc.

Avoir un fort potentiel dans au moins une discipline complémentaire.

VALIDATION

Attestation de formation

LES +

- ▶ Formation pluridisciplinaire
- ▶ Individualisation de la formation et personnalisation des parcours
- ▶ Scènes ouvertes dans le cadre de la formation
- ▶ Expérience scénique lors des stages

PROGRAMME DE FORMATION

- ▶ **UV1 : Comédie**
 - ▶ 1.1 - Techniques du comédien
 - ▶ 1.2 - Ateliers d'interprétation
- ▶ **UV2 : Danse**
 - ▶ 2.1 - Techniques du danseur
 - ▶ 2.2 - Ateliers d'interprétation
- ▶ **UV3 : Chant**
 - ▶ 3.1 - Techniques du chanteur
 - ▶ 3.2 - Ateliers d'interprétation
- ▶ **UV4 : Projet pluridisciplinaire**
 - ▶ 4.1 - Atelier pluridisciplinaire collectif
- ▶ **UV5 : Improvisation et création**
 - ▶ 5.1 - Atelier d'improvisation théâtrale
 - ▶ 5.2 - Atelier d'improvisation dansée
- ▶ **UV6 : Gestion professionnelle**
 - ▶ 6.1 - Hygiène de vie de l'artiste
 - ▶ 6.2 - Création pluridisciplinaire
 - ▶ 6.3 - De l'histoire de l'art à l'histoire du Music-Hall
- ▶ **UV7 : Spécialité et activité en entreprise**
 - ▶ 7.1.1 - Spécialité fantaisiste
 - ▶ 7.1.2 - Spécialité danseur
 - ▶ 7.2 - Soutiens individuel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▶ Évaluation prédictive (positionnement)
- ▶ Évaluations formatives

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ▶ Matériels et espaces : Mise à disposition de salles et matériels adaptés à la pratique du chant, de la danse et de la comédie
- ▶ Cours et ateliers collectifs
- ▶ Accompagnement et suivi individualisés
- ▶ Plan individualisé de formation
- ▶ Retour d'expérience des apprenants et leur analyse personnelle du travail accompli.

POURSUITE DE FORMATION POSSIBLES

- ▶ Formations par apprentissage «Artiste Interprète de Music-hall»
- ▶ Formations artistiques

2023/2024

BORDEAUX



PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- ▶ Les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
- ▶ Une référente handicap s'assure que les moyens de la prestation de formation sont adaptés aux besoins spécifiques

LIEU DE FORMATION

Bordeaux

CONTACTS

Institut National des arts du Music-hall
12 Rue Béranger
72000 LE MANS
Tel : 02 43 80 38 94

Informations/inscriptions :
✉ nathalie.milsent@inm-lemans.fr

Formation professionnelle et continue
référénte handicap et mobilité :
✉ beatrice.giret@inm-lemans.fr

EN LIGNE

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



WWW.INSTITUT-NATIONAL-MUSICHALL.COM